



L'Administration Pénitentiaire, première pour imposer les mauvais coups aux personnels

L'administration pénitentiaire est très zélée et très bon élève en matière d'application des mauvaises mesures édictées par un gouvernement qui ne cesse de s'attaquer aux acquis sociaux de tous les salariés.

Les dernières annonces gouvernementales sont très claires : la volonté est de remettre en cause le temps de travail, les 35 heures et les congés. Comme si nous n'avions pas assez payé une crise qui n'est pourtant pas de notre fait !!!

Notre sort serait scellé, nous devons nous laisser un peu plus dépouiller et bien évidemment avec le sourire puisque tout cela serait justifié, comme certains se plaisent à le dire :

« Les personnels du privé ou du public coûteraient trop cher à l'Etat et au grand patronat ... Ils ne travailleraient pas suffisamment ... Ils seraient des fainéants sans aucune conscience professionnelle ... Ils deviendraient même des fraudeurs et des tire au flanc quand ils se mettent en maladie. »

L'administration pénitentiaire se paie donc les personnels pénitentiaires et se fend d'une note autoritaire qui permet la suppression des RTT (Réductions de Temps de Travail) et des congés compensateurs pour les personnels qui auraient bénéficié de congés maladie.

La CGT pénitentiaire est scandalisée par de tels procédés qui dénotent à nouveau un mépris total pour les personnels et les syndicats qui les représentent. D'autant que les textes en vigueur ne contraignent pas l'administration à appliquer ces mesures qui, dans tous les cas, ne peuvent pas concerner les congés compensateurs.

La CGT pénitentiaire exige le retrait pur et simple de cette note

Une réunion rapide s'impose avec les différents partenaires pour mettre à plat le dialogue social perpétuellement bafoué dans cette administration au service d'un gouvernement complètement dépassé ...

Montreuil, le 20 janvier 2012